



PACES et après...

Réussir sa réorientation



- Se diriger vers une profession de soin et de santé
- Poursuivre une licence à l'université Paris Descartes
- Les Ecoles
- La Réorientation

Guide consultable sur les sites

- www.parisdescartes.fr , rubrique Orientation&Insertion
- ou au SOFIP : 12 rue de l'école de médecine - 75006 Paris - Métro : Odéon

Accueil du mardi au jeudi de 11h00 à 17h00 - 01 76 53 16 50

- www.c2p1.fr rubrique (ré)orientation - 01 42 86 40 59

Sommaire

Se diriger vers une profession de soin et de santé	3
Etudes sanctionnées par un diplôme d'Etat.....	3
Infirmier diplômé d'Etat	3
Manipulateur radio	4
Masseur-Kinésithérapeute	4
Orthophoniste	5
Psychomotricien	5
Etudes sanctionnées par un BTS, un DTS ou un DUT	7
Autres formations paramédicales-Ostéopathe	8
Ecoles spécialisées dans le domaine social	8
Poursuivre des Etudes à l'Université	9
Offre de licence à l'Université Paris Descartes.....	9
Etudes universitaires scientifiques	10
Licence Biomédicale à Paris Descartes.....	10
Licences Sciences de la Vie	10
Autres licences scientifiques	11
Etudes universitaires non scientifiques	11
Formation à finalité professionnelle.....	11
Vers d'autres horizons	12
Etudes courtes	12
BTS.....	12
DUT	12
Différence entre BTS et DUT	12
Ecoles de commerce	13
Ecoles d'ingénieur.....	13
La réorientation	14
D'autres horizons professionnels en vue	15
Recommencer une année de PACES ?	17
S'informer, construire son parcours d'étude, préparer son projet professionnel	19

SE DIRIGER VERS UNE PROFESSION DE SOIN ET DE SANTÉ

Points de repères sur les formations paramédicales

I- Etudes sanctionnées par un diplôme d'Etat

Sélection à l'entrée par un concours.

3 années d'études en général en écoles publiques ou privées.

Attention, Aucune dispense de scolarité n'est accordée pour les élèves venant de PACES.

Dates d'inscription, modes de sélection, préparations aux concours, vous trouverez toutes les informations utiles dans la brochure de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Ile-de-France/Publications/En-telechargement>

Plus d'info sur ces métiers : www.cripp-idf.fr

1. Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat

C'est pour moi si...

- je suis organisé(e), rigoureux(se), à l'écoute, empathique,
- j'ai un bon sens de l'analyse et de bonnes facultés d'adaptation
- j'ai l'esprit d'équipe et le sens du relationnel

Infirmier et
manipulateur radio,
des métiers très
demandés !

Le métier

L'infirmier est le **maillon essentiel** de l'équipe soignante. Il fait le lien entre le patient et les autres professionnels de santé. Ses secteurs d'activité, très diversifiés, se rapportent aux soins, à la prévention ou l'action humanitaire. Modes d'exercice possibles : en milieu hospitalier (exemple : Infirmier de bloc opératoire, poste accessible après 2 années de pratique), en clinique, à domicile, en entreprise, école, dispensaire, ou association humanitaire.



Mode d'admission

Sur concours, organisé par les Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI).

Deux sessions d'examens possibles :

- une en automne avec rentrée en février
- une au printemps avec rentrée en septembre

Déroulement des études

Depuis 2009, l'obtention du Diplôme d'Etat (DE) d'Infirmier confère le grade de licence. De nombreux stages (un par semestre) permettent de se former rapidement à la pratique clinique. Les cours théoriques comprennent 6 Unités d'Enseignement dont, à titre d'exemple : sciences humaines et sociales et droit, sciences biologiques et médicales ...

Pour plus d'informations sur le métier, la formation ou les débouchés :

www.infirmier.com

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/infirmier-iere>

Nouvelle voie d'accès à la profession d'infirmier pour les étudiants de PACES

Les étudiants de PACES non admis à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme et ayant validé les unités d'enseignement de la première année commune aux études de santé sont dispensés des épreuves écrites d'admissibilité. 10% maximum des places dans les IFSI sont réservées à cette voie d'admission. Plus de renseignement auprès de chaque IFSI et sur le site du Centre Régional pour l'Information sur les Professions Paramédicales (CRIPP) :

http://www.cripp-idf.fr/images/documents/plaquette_paces_le_4_1_13.pdf

2. Manipulateur en électroradiologie

C'est pour moi si

- j'accorde une grande importance à la prévention médicale
- j'aime utiliser des technologies de pointe

Le métier

Le manipulateur en électroradiologie réalise les investigations relevant de l'imagerie médicale (IRM scanner, radiologie) et participe aux traitements des patients (radiothérapie). Cette profession s'exerce uniquement à titre salarial au sein des établissements de santé (hôpitaux, cliniques) et dans des centres ou cabinets d'imagerie privés.

Sites à consulter :

- www.metiersdelasante.com

- www.afppe.net/ (Association Française du Personnel Paramédical d'Electroradiologie)



3. Masseuse-Kinésithérapeute

C'est pour moi si

- j'aime le contact humain (toucher, palper ...)
- je veux soulager, apporter du bien-être ou proposer une rééducation

Le métier

Deux modes d'exercice :

- libéral : en cabinet ou à domicile
- en institutions : en centre de rééducation fonctionnelle, ou en hôpital.

Le déroulement des études

En écoles de kinésithérapie : publiques (frais d'inscriptions entre 150 et 500€ en fonction des écoles) ou privées (compter environ 8000€ par an).

Plusieurs modes d'admission :

- à l'issue des épreuves du concours de la PACES, en fonction du classement et du nombre de places

- sur concours (numerus clausus), directement auprès des écoles

La formation comporte autant de cours que de stages.

Les débouchés

Qu'il soit salarié ou qu'il exerce en libéral, le kinésithérapeute peut choisir de se spécialiser (en kinésithérapie du sport, respiratoire, cardiologique...). Il exerce sur prescription médicale. Après quatre ans d'exercice et une année d'études supplémentaires, le kinésithérapeute peut devenir un cadre de santé (il encadre un service, dirige un petit centre de rééducation ou enseigne dans une école paramédicale).

4. Orthophoniste

Le métier

L'orthophoniste prévient et prend en charge les troubles de la communication écrite et orale. Public visé : enfants ou adultes souffrant de troubles de la voix, du langage ou touchés par des difficultés d'apprentissage (lecture, orthographe, écriture ...). Mode d'exercice : secteur libéral ou hospitalier. Sur prescription médicale.

Mode d'admission

Sur concours, très sélectif (numerus clausus). Il comporte une ou plusieurs épreuves écrites et orales, essentiellement basées sur une très grande maîtrise de la langue et de l'expression française. Tests psychotechniques possibles.

Déroulement des études

4 ans à la Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie, site Pitié-Salpêtrière, ils comprennent des enseignements théoriques, des enseignements dirigés et des stages.

Plus d'infos sur :

<http://www.chups.jussieu.fr/programmes/orthophonie/etudes.html> et www.orthophonie.fr

5. Psychomotricien

C'est pour moi si

- j'ai des capacités de compréhension, disponibilité, adaptation à l'autre et beaucoup de patience.

Le métier

Le Psychomotricien, qui travaille sur prescription médicale, vise à l'harmonie des fonctions motrices et psychiques en proposant des techniques faisant intervenir le corps : expression corporelle, jeux, stimulations motrices ou sensorielles, relaxation...

Mode d'admission

- 6 écoles privées et publiques sur toute la France : entrée sur concours très sélectif (numerus clausus).

Déroulement des études

Nombre d'années : 3 ans.

Le cursus mêle un enseignement en anatomie fonctionnelle, physiologie, psychologie, psychiatrie..., avec des périodes de stages obligatoires effectués sur le terrain. La fin des études est sanctionnée par l'obtention du DE de Psychomotricien, après réussite d'un examen (mise en situation professionnelle, soutenance d'un mémoire, et contrôle continu).

Pour les autres métiers ...

Audioprothésiste, Ergothérapeute, Prothésiste dentaire, Orthoptiste, Pédicure podologue ...
Veuillez consulter le site de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Ile-de-France/Publications/En-telechargement>

Plus d'info sur ces métiers : www.cripp-idf.fr

Sites à consulter :

<http://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/paramedical.html>

<http://www.letudiant.fr/metiers/secteur/paramedical.html>



II- Etudes sanctionnées par un brevet de technicien supérieur (2 ans) ou par un diplôme de technicien supérieur (3 ans) ou par un diplôme universitaire de technologie (2 ans)

IMPORTANT : Candidature obligatoire sur le site <http://www.admission-postbac.fr/>

- Conseiller d'action sociale (BTS « Services et prestations des secteurs sanitaire et social »)
- Diététicien (DUT ou BTS)
- Manipulateur d'électroradiologie médicale / imagerie médicale (DTS, admission sur dossier)
- Opticien-lunetier (BTS)
- Podo-orthésiste (BTS en 3 ans)
- Préparateur en pharmacie (BP)

CFPP (Centre de formation professionnelle de la pharmacie et des métiers de la santé Paris IDF).

Site du CFPP : <http://www.cfpp.org/Cfpp/Accueil.html>

- Prothésiste-orthésiste (BTS en 3 ans)
- Prothésiste dentaire (ouverture BTS prévue pour 2012)

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/prothesiste-dentaire>

- Technicien d'analyses biomédicales (BTS)
- Visiteur médical (DEUST ou DU)

Exemple de BTS : le BTS diététique

Nous présentons ici le **témoignage** d'Anne-Laure, ancienne étudiante en PCEM1 (1ère année de médecine avant la création de la PACES) qui s'est réorientée après avoir tenté 2 fois son concours :

« Après 2 ans de travail acharné j'ai raté médecine à quelques places (39 précisément). Pendant l'été qui a suivi les résultats, j'ai connu une grosse déprime et tout remis en question. Suite à une rencontre avec des conseillers d'orientation, j'ai cherché des informations sur le métier de diététicien qui m'intéressait. Aujourd'hui, je suis vraiment ravie : j'exerce ce métier qui est réellement passionnant.

Ce métier allie le côté social (consultation avec des patients), scientifique (nécessairement indiscutable pour une bonne prise en charge), analytique (établissement d'un régime alimentaire en lien avec le motif de consultation).

Le domaine d'action est plus que varié : des crèches aux institutions pour personnes âgées, en passant par les centres de remise en forme, les laboratoires, le libéral, le milieu sportif, les ONG... et les populations et pathologies prises en charge sont nombreuses : des nourrissons aux femmes allaitantes, de l'hypercholestérolémie au surpoids, de la maladie coeliaque à la mucoviscidose... avec des patients présentant aussi (et le plus souvent) de multiples pathologies.

Ce métier demande d'être polyvalent, une grande adaptabilité et de toujours se tenir informé : je ne compte plus le nombre de recherches et études menées au quotidien qui enrichissent tous les jours encore un peu plus ce que l'on sait...

On est aussi très proche des patients : un interrogatoire alimentaire en dit beaucoup sur la personne qui se dévoile.

Installer un climat de confiance est donc vital pour une bonne prise en charge et bien sûr tout ce qui est dit reste entre le patient et soi. On se découvre également au travers de cette relation ».



III. Autres formations paramédicales

1. Ostéopathe

C'est pour moi si

- j'aime le contact humain (toucher, palper ...)
- je veux soulager, apporter du bien-être ou proposer une rééducation



Le métier

L'ostéopathe n'utilise que ses mains et le toucher pour diagnostiquer et traiter un mal occasionnel ou récurrent. Modes d'exercice : la très grande majorité des ostéopathes exercent en libéral dans un cabinet privé. A savoir : la Sécurité sociale ne prend pas en charge le remboursement des soins. En raison du nombre croissant d'ostéopathes, l'insertion des jeunes diplômés n'est pas facile.

Mode d'admission

Ecoles privées uniquement (9 en France sont agréées par le Ministère de la Santé). Accès dossier + entretien/lettre de motivation.

Déroulement des études

Pour les écoles agréées, durée de 5 à 6 ans avec de nombreuses heures en clinique et en pratique. Possibilité d'effectuer des stages dans des associations sportives, très demandeuses, ou dans des cabinets d'ostéopathes. Contrôle continu et partiels (pour plus d'infos renseignez-vous directement auprès des écoles).

Témoignage

« Je suis étudiant à l'Ecole Supérieure d'Ostéopathie à Champs sur Marne depuis 2012. Avant, comme beaucoup d'autres étudiants j'ai connu la terrible et bien connue première année de médecine. Ce qui me plaît particulièrement dans les études d'ostéopathie c'est le fait de pouvoir prodiguer les soins requis avec uniquement son corps et de ne pas avoir besoin d'artifices. Le métier d'ostéopathe est un métier magnifique qui permet de prendre ce que la profession de médecin a un peu perdu à savoir le dialogue approfondi avec le patient. Lors d'une consultation de 45-60 minutes, un tiers du temps est consacré à parler au patient, et ce dialogue est continu tout au long de la séance. Personnellement j'ai adoré ce changement radical de mentalité et je me plais vraiment en ostéopathie. Pour résumer, Les études sont complètes et très intéressantes. Quant à la vie étudiante, ça ne change pas tellement de la mentalité médecine. Avec un peu moins de monde. Et on connaît plus de gens qu'à la fac vu que la promo est réduite !

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bon courage ! »

IV. Ecoles spécialisées dans le domaine social

Etudes sanctionnées par un diplôme d'état avec sélection à l'entrée. 3 années d'études en général.

Exemples : éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social, animateur socio-culturel.

Toutes les informations sont dans le guide « Les écoles du secteur social » de l'ONISEP.

POURSUIVRE DES ETUDES A L'UNIVERSITE

I. L'offre de licence à l'Université Paris Descartes

C'est pour moi si

- Je suis autonome et régulier dans mon travail
- Je veux entreprendre des études Bac +3 ou Bac + 5
- Je veux continuer à étudier des matières fondamentales (mathématiques, droit, langues, chimie, philosophie etc.)

Généralités

Ces enseignements universitaires donnent une base générale et académique et sont regroupés selon 3 domaines de formation :

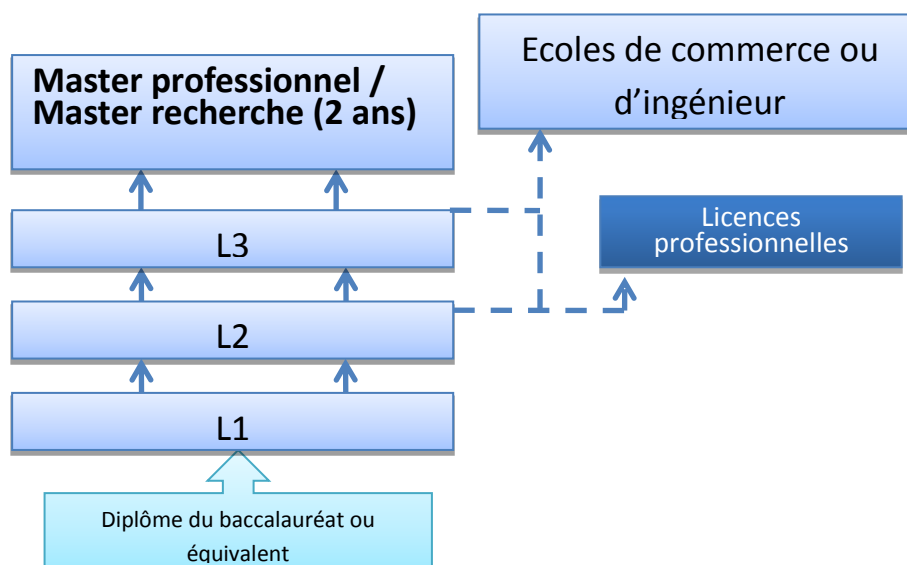
- **Sciences Technologies Santé (STS)** qui comprend les licences : Sciences biomédicales, Mathématiques Informatique, Frontières du vivant (licence sélective), Sciences et ingénierie (sélective, nouvelle licence, ouverture en septembre 2013)
- **Droit Economie Gestion (DEG)** : licences de Droit, d'Economie gestion
- **Sciences Humaines et Sociales (SHS)** : licences de Psychologie, Sciences sociales, Sciences du langage, Sciences de l'Education (ne commence qu'en L3), STAPS

Chaque licence est enseignée dans une Unité de Formation et de Recherche (UFR)(alias Fac).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le catalogue des formations de Paris Descartes : <http://formations.parisdescartes.fr/>

Il s'agit de licences générales (sur 3 ans) et la troisième année peut comporter des spécialités ou parcours qui préparent au master et au projet professionnel envisagés. Ces formations sont destinées à poursuivre en master afin d'acquérir une qualification professionnelle.

Les licences professionnelles, accessibles à l'issue de la L2, sont sélectives à l'entrée : sur dossier et / ou entretien. Elles permettent une insertion immédiate sur le marché du travail.



Pour connaître les débouchés professionnels des formations de l'Université Paris Descartes, veuillez vous connecter sur le portail Réseau Pro à l'adresse suivante avec vos identifiants de connexion à l'ENT :

<http://reseau.pro.parisdescartes.fr>

- Onglet « Insertion pro »
- Rubrique « Secteurs »
- Articles « De l'Université aux métiers ... »



II. Etudes universitaires scientifiques

1. Licence Sciences biomédicales (dépend de l'UFR Biomédicale) à Paris V

Un accès en L1 ou L2 de la Licence de Sciences biomédicales peut être proposé par la commission pédagogique compétente en fonction de la capacité d'accueil de cette licence et des notes obtenues aux épreuves de la PACES de l'université. Autre condition requise pour l'accès en L2 : être reçu-collé (10/20) dans l'une des filières de santé.

Cette licence ne comporte pas d'enseignements en biologie végétale et géologie. Les étudiants souhaitant préparer le CAPES de Sciences de la vie doivent changer d'université.

2. Licence Sciences du vivant (ou de la vie, ...) dans les autres universités .:

Pierre et Marie Curie : www.umpc.fr
Paris Diderot : www.univ-paris-diderot.fr
Paris Sud-11 : www.u-psud.fr
Paris Est Créteil Val de Marne : www.univ-paris12.fr
Paris Nord 13, : www.univ-paris13.fr
Cergy-Pontoise : www.u-cergy.fr
Evry-Val-d'Essonne : www.univ-evry.fr
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines : www.uvsq.fr

A vous d'aller voir les conditions d'accès auprès de chaque université et de vous renseigner sur la licence qui vous convient. Chaque licence a ses spécificités !

3. Autres licences scientifiques

Il est possible de se réorienter en **1^{ère} année ou 2^e année de la licence de Mathématiques - Informatique à Paris Descartes** (<http://www.mi.parisdescartes.fr/index.php/fr>) ou vers une autre licence scientifique (physique, chimie, ingénierie, mathématique ...) dans une autre université.

Les demandes d'inscription sont à retirer dès le mois de mai.

Un accès peut être possible sur dossier en L2 dans certaines licences.

Exemples : à Paris Diderot ou Paris Sud-11 : L2 Physique ou L2 Chimie

III. Etudes universitaires non scientifiques

Toutes les filières sont accessibles en L1 : Arts, Droit, Langues, Sciences Humaines, Littérature, Economie et Gestion... Les inscriptions ont lieu en avril-mai dans les universités.

Sites internet des universités d'Ile de France : <http://www.education.gouv.fr/cid2588/paris-et-region-ile-de-france.html>

Il existe des formations avec accès sur dossier, en voici une liste non exhaustive :

- en L1 parcours « Bi-diplômant » Droit et Economie Gestion à Paris Descartes
- en L2 Economie, parcours Régime aménagé, Paris 1 : www.univ-paris1.fr
- en L1/L2 de Droit en 1 an : Paris Sud 11 : Parcours accéléré
- en L2 Economie, Gestion en accéléré : UPEC, Créteil
- en L2 Economie, Gestion après mise à niveau (DU) de 2 semaines en septembre et réussite à l'examen : Université Paris-Est Marne-La-Vallée

IV. Formations à finalité professionnelle

1. DUT en 1 an « année spéciale » (sur dossier si le niveau de math le permet)

- DUT Statistique et traitement informatique des données [Paris Descartes IUT](#)
- DUT informatique [Paris Descartes IUT](#)
- DUT Génie biologique, option analyses biologiques et biochimiques ou diététique, accès en 2^e année sur dossier pour les reçus-collés (DUT Génie biologique, Créteil : <http://iut.u-pec.fr/formations/dut/dut-genie-biologique-272076.kjsp?RH=IUTCVDUT>)
- DUT Chimie, accès en année spéciale sur dossier (DUT Chimie, Orsay : <http://www.iut-orsay.u-psud.fr/fr/index.html>)

Rentrée décalée en janvier

- DUT génie biologique, option Analyses biologiques et biochimiques (IUT de Bobigny : <http://www.iut-bobigny.univ-paris13.fr/formations/gb/dut-gb.html>)

Vers d'autres horizons

(Aperçu non exhaustif des pistes à explorer)

I. Etudes courtes

Etudes en 2 ans après le bac. Sélection sur dossier. Enseignement professionnalisé. Stages. Insertion professionnelle satisfaisante à moduler selon le secteur.

1. BTS (Brevet de technicien supérieur) :

Etudes en lycées publics ou privés. Plus de 80 spécialités.

C'est pour moi si

→ Je cherche une formation très encadrée, avec un enseignement concret et qui autorise une insertion professionnelle immédiate

Déroulement des études

Sur 2 ans. Contrôle continu, examen final. Les titulaires d'un BTS peuvent poursuivre en : licence professionnelle, école de commerce, école d'ingénieur (filières sélectives sur dossier ou concours).

2. DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) :

Etudes en deux ans dans les instituts universitaires de technologie (rattachés aux universités). Diplôme **plus généraliste** que le BTS.

Vous trouverez la Liste et les contenus des BTS et des DUT sur le site : www.letudiant.fr (« Guide des Etudes », « BTS – DUT »)

IMPORTANT : Candidature en DUT ou BTS obligatoire sur le site <http://www.admission-postbac.fr/>

3. DUT/BTS quelles différences ?

<u>DUT</u>	<u>BTS-BTSA</u>
à l'université	en lycée ou en école
jusqu'à 250 élèves par promotion	30 élèves par classe
68% ont un bac général	45% ont un bac techno
44 spécialités	132 spécialités
contrôle en cours de formation	examen final et contrôle en cours de formation
79% des diplômés poursuivent leurs études	49% des diplômés poursuivent leurs études

II. Ecoles de commerce



Nombreuses écoles **toutes privées**, donc payantes. S'intéresser en priorité aux écoles dont le diplôme porte le grade de Master, ou dont le titre est homologué au niveau I. Certaines écoles post-bac ont un diplôme visé ce qui est un label de garantie.

Elles recrutent généralement après le Bac ou à Bac+2. Sélection par concours ou sur dossier.

Liste des écoles de commerce : www.cefi.org/WEBSITES/URL_ESC.HTM ou www.letudiant.fr/etudes/ecole-de-commerce.html

III. Ecoles d'ingénieurs

Certaines écoles d'ingénieurs possèdent un cycle préparatoire à la formation d'ingénieurs (2 ans pour le cycle préparatoire, 3 ans pour le cycle d'ingénieurs). Elles recrutent après sélection des titulaires du Bac S. Elles sont peu nombreuses, et la plupart ne recrutent que des bacheliers de l'année ou imposent une limite d'âge.

En savoir plus : Les écoles d'ingénieurs : www.cdefi.fr/ ; les Grandes écoles : www.cge.asso.fr/

Quelques-unes recrutent sur concours ou dossier et/ou entretien des étudiants de P.A.C.E.S. Il s'agit par exemple de l'UTC (établissement public Compiègne <http://www.utc.fr/>) mais aussi de l'E.B.I. à Cergy-Pontoise (privée, <http://www.ebi-edu.com/index2.htm>), LaSalle Beauvais (privée, <http://www.lasalle-beauvais.fr/>), l'E.S.E.O Paris (privée, <http://www.eseo.fr/>), l'E.F.R.E.I. Paris (privée), l'I.S.T.O.M. Cergy-Pontoise (privée), l'E.P.F. à Sceaux(privée), l' E.S.I.E.E. Paris (privée), l'E.C.E. Paris (privée).

D'autres écoles recrutent après un bac +2 validé (B.T.S., D.U.T. ou L2).

A savoir : pour réussir le concours d'entrée en école d'ingénieur, il est conseillé de suivre, après le BTS ou DUT, une classe préparatoire Adaptation Technicien Supérieur (ATS) en 1 an.



LA REORIENTATION

I. La réorientation de fin de 1^{er} semestre (S1)

1. Le semestre rebond

Les étudiants **primants** faisant partie des **15%** derniers classés peuvent être réorientés par décision du président de l'université Paris Descartes. Ils se verront proposés un « semestre rebond » d'une capacité d'accueil de 240 places.

Composé de 12 semaines d'enseignement à partir de fin février, les étudiants répartis en groupe de 40 auront 18 heures d'enseignement par semaine.

- Calendrier prévisionnel
 - 12 semaines d'enseignement du lundi 25 février au vendredi 31 mai 2013
 - Vacances de printemps du samedi 27 avril au lundi 13 mai au matin
 - Jury semestre « rebond » : jeudi 20 juin

Plus d'infos ici :

http://moodlepaes2012.parisdescartes.fr/pluginfile.php/7042/mod_resource/content/3/INFORMATION%20Semestre%20Rebond.pdf

2. Réorientation vers d'autres filières

Entrée possible dès le semestre 2 d'une L1 des licences de Paris Descartes ou dans les autres universités d'île de France.

N'oublier pas qu'il est possible de se réorienter n'importe quand : en fin de 1^{er} semestre ou à la fin de l'année, que vous soyez primant ou doublant !

A savoir : l'entrée n'est pas automatique ; en faire la demande auprès des UFR. Se renseigner dès fin novembre.

Plus d'infos ici :

<http://www.univ-paris5.fr/ORIENTATION-INSERTION/Trouver-sa-voie/Reorientation-a-l-issu-du-1er-semestre> (section « Documents téléchargeables »)

+ De liens : licences de Paris Descartes : ><http://formations.parisdescartes.fr/>

D'autres horizons professionnels en vue ?

Cochez la ou les cases qui vous correspondent

- Après votre baccalauréat, vous avez hésité entre une inscription en PACES et une ou plusieurs autres formations sans rapport avec la santé
- Vous avez transformé en loisirs ces centres d'intérêts auxquels vous n'avez pas donné suite (dessin, informatique, langues, art, sport,...)
- Malgré votre inscription en PAES, vous avez continué à vous documenter, à vous informer sur d'autres domaines (lecture, stages, recherche sur internet)
- Vous êtes prêt(e) à reconnaître que vous vous êtes inscrit en PAES par défaut, parce que vous n'aviez pas vraiment d'autres idées, mais sans réelle motivation
- Vous retrouvez dans votre personnalité, dans votre façon de vivre et d'agir des capacités, des goûts, des aptitudes, requises pour ces formations et ces métiers auxquels vous avez pensé
- Vous ne voulez plus entendre parler des études de santé



Pour ce questionnaire vous comptabiliserez le nombre de carrés obtenus

Plus de 3 , N'hésitez pas à changer de cap et à vous lancer dans l'orientation qui vous attire. Vous n'avez pas perdu votre temps en PAES, vous avez appris à vous connaître et acquis des connaissances.

Moins de 3 , vos perspectives sont floues, il faut chercher avec confiance une voie adaptée à votre profil, parcourez la page ci-après, venez à l'Espace info du SOFIP vous documenter et **si vous souhaitez un conseil, prenez un rendez-vous avec un(e) conseillère d'orientation psychologue** .

Et si vous repreniez la brochure « Après le Bac en Ile de France » consultable au SOFIP ou téléchargeable sur le site de l'Onisep : www.onisep.fr (rubriques : les infos de ma région — Ile de France – Publications — En téléchargement)



Recommencer une année de PACES ?

Cochez la ou les cases qui vous correspondent

- Le programme de première année de PAES correspond à vos centres intérêts
- Vous souhaitez depuis longtemps exercer une profession médicale
- Vous étiez bon dans les matières scientifiques au lycée
- Vous avez mesuré le temps de travail personnel indispensable pour avoir des chances de réussite, mais vous ne souhaitez pas (plus) vous investir autant
- Vous vous sentez autant déterminé(e) et motivé(e) qu'en début d'année
- Le climat des cours ne vous a pas plu durant cette 1^{ère} année
- Vous supportez mal le stress des concours
- Vous avez perdu votre motivation par rapport au début d'année

Plus de que de ,

Redoublement = un choix possible, évaluez bien vos chances tout de même. **Notez bien : les statistiques ont montré qu'en-dessous de 5/20 de moyenne générale, le doublement est inefficace.**

Plus de que de ,

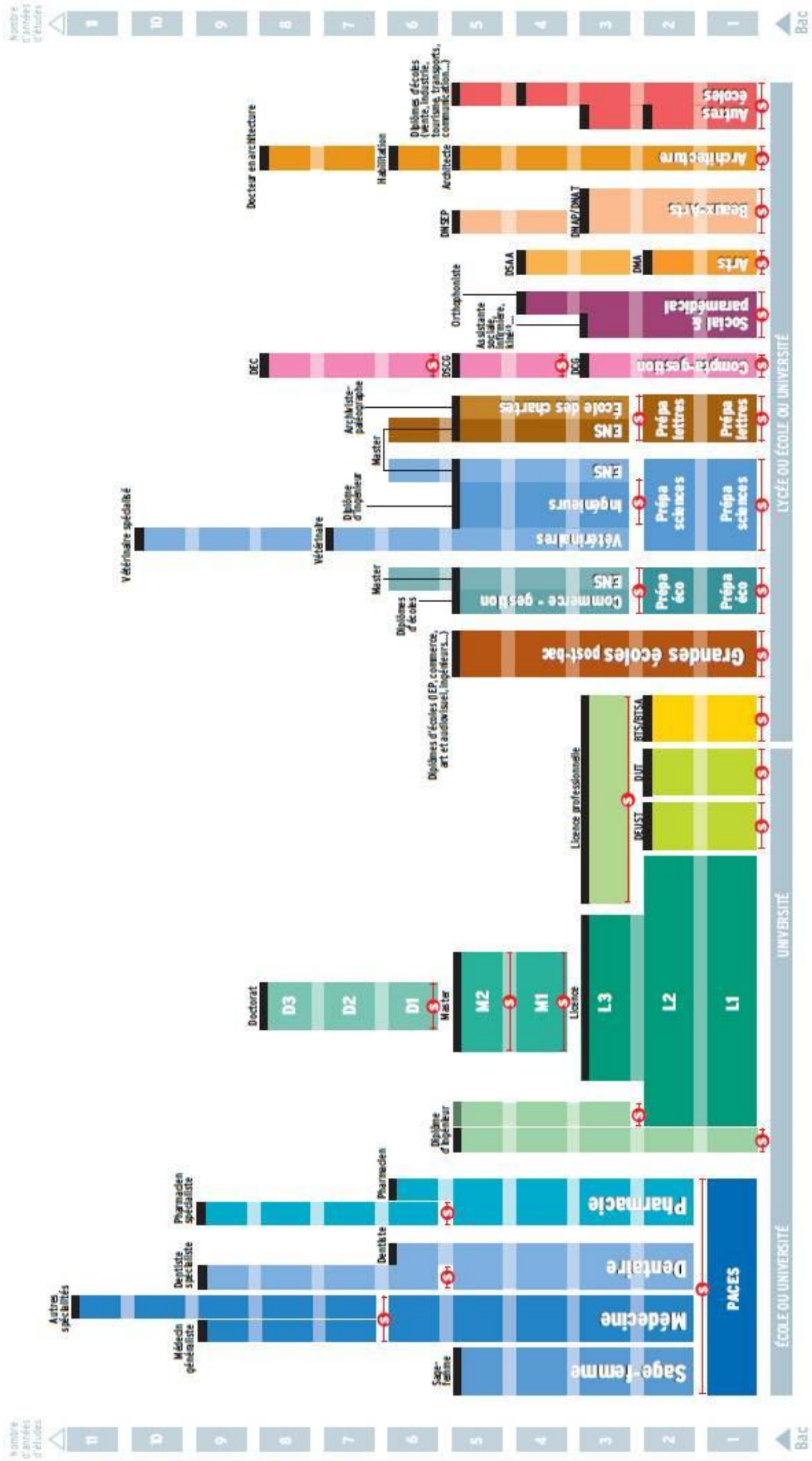
Etes-vous sûr que le doublement n'est pas une fuite en avant ? D'autres perspectives existent, explorez-les sans a priori.

En 2010-2011 : en PAES, sur 1209 doublants, 212 ont obtenu médecine, 12 kiné, 164 pharmacie, 34 dentaire, 29 maïeutique.

A savoir : plus des trois quarts des reçus aux concours 2011 avaient une mention au bac

En 2011-2012, sur 2742 inscrits en PAES 1289 étudiants doublent.

L'enseignement supérieur en France / 2012-2013



Diplôme ou Diplôme d'État

Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre ces différentes filières.

UNIVERSITÉ

- BTS(M) : brevet de technicien supérieur (rapide)
- D : doctorat
- DCC : diplôme de comptabilité et de gestion
- DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DMA : diplôme des métiers d'art
- DNAP : diplôme national d'arts plastiques

LYCÉE OU ÉCOLE OU UNIVERSITÉ

- DNAT : diplôme national d'arts et techniques
- DNSP : diplôme national supérieur d'expression plastique
- BISA : bachelier supérieur en arts appliqués
- BEGG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
- BUT : diplôme universitaire de technologie
- ENS : école normale supérieure
- EP : institut d'études politiques

Autres

- La licence
- M : master
- PACES : première année commune aux études de santé
- (?) : Attention, certaines écoles proposent aux étudiants de partir après la première année à l'étranger (PACES)

S'informer, construire son parcours d'études, préparer son projet professionnel

Auprès des Conseillères d'orientation psychologues ... au SOFIP

Besoin d'un conseil ?

- Pour rebondir vers une autre orientation
- Pour évaluer la meilleure poursuite d'études
- Pour envisager une insertion future
- Pour évoquer son avenir, en parler, le choisir

Rencontrer une conseillère d'orientation psychologue

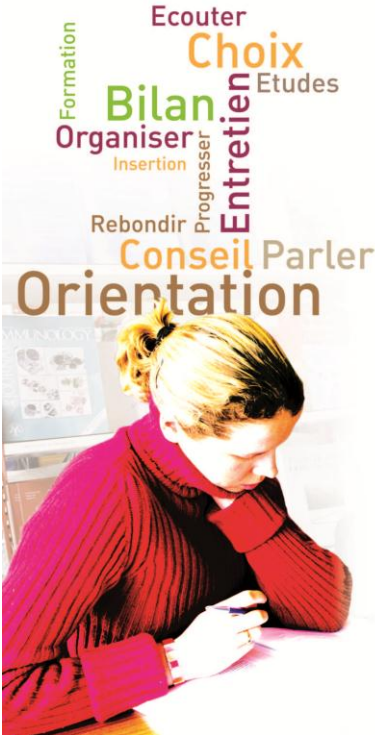
Nos conseillères : Hélène Grojnowski et Véronique Renault-Fusco

- Spécialiste et expert de l'orientation, elle mènera avec vous un entretien approfondi de conseil et de bilan
- Elle vous aidera à mieux vous connaître, mieux vous situer, à repérer les informations utiles et à les organiser pour progresser dans l'élaboration de votre choix de formation et de vie professionnelle
- Professionnelle qualifiée dans la connaissance, l'écoute et l'information des personnes, elle est tenue au secret professionnel

Sur rendez-vous :

- à l'adresse suivante cop.sofip@parisdescartes.fr
- au SOFIP, sur place ou par téléphone du mardi au jeudi de 11 heures à 17 heures au 01 76 53 16 50
(en cas d'absence, merci de bien vouloir laisser un numéro où vous joindre)

Des conseillers d'orientation psychologues à votre écoute



BESOIN D'UN CONSEIL ?

Venez rencontrer
un conseiller
d'orientation
psychologue

Professionnel qualifié dans
la connaissance, l'écoute et
l'information des personnes,
il est tenu au secret
professionnel.

Adresse :
SOFIP
12 rue de l'École de Médecine 75006 Paris
Aile gauche- Niveau 1 - Salle D 21
Métro Odéon (lignes 4, 10)
Des rendez-vous toute l'année
du lundi au vendredi de 9h à 17h
Prenez rendez-vous par téléphone
au 01 76 53 16 50 ou au 01 76 53 16 47



SOFIP

12, rue de l'École de Médecine 75006 PARIS

Aile gauche – niveau 1 – Métro Odéon (lignes 4 et 10)

www.parisdescartes.fr onglet « Orientation&Insertion »

Courriel : sofip@parisdescartes.fr

SOFIP
SERVICE OFFRE DE FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le SOFIP

un tremplin pour votre réussite

**S'INFORMER
CHOISIR SON PARCOURS
PRÉPARER SON
INSERTION PROFESSIONNELLE**

SOFIP
12 rue de l'École de Médecine 75006 Paris
sur place ou par téléphone du mardi au jeudi de 11h à 17h
Tél. : 01 76 53 16 50 • email : sofip@parisdescartes.fr
Aile gauche - niveau 1 - Métro Odéon (lignes 4 et 10)
www.parisdescartes.fr rubrique "Orientation & Insertion"
<http://reseau.pro.parisdescartes.fr>

UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES